

## Insuffisant pour les bénéficiaires Injuste pour les oublié.es !

**L'accord Prime Challenge a été reconduit à l'identique de celui de 2019 ■ Avec une augmentation de 30% du trafic, nous sommes pourtant en "première ligne" face au covid ■ Pour Sud, cela nécessite l'augmentation et l'extension de ce challenge à l'ensemble des travailleur.euses du colis ■ Et aussi la prolongation de la neutralisation des critères comme au T3 ■ Notre santé n'a pas de prix et aucun.e collègue ne doit venir travailler malade.**

Au mois d'octobre, la direction du groupe La Poste et les organisations syndicales se réunissaient pour redéfinir (ou pas) les modalités de l'accord relatif aux primes «Colis».

Nous avons toujours revendiqué des hausses de salaire plutôt que des primes variables ou contraignantes, basées sur des objectifs fixés par la direction. Nous savons que 550 euros ce n'est pas rien face à des salaires de misère, mais cela peut quelques fois avoir des conséquences sur notre santé d'autant plus que ce système de prime de présence injuste en temps 'normal' devient dangereux aujourd'hui pour la santé de tous.

**SUD est donc intervenu dans cette négociation pour demander:**

**-La neutralisation du Challenge 2020,**

**-L'extension de cette prime à tous les travailleurs.euses du colis**

**-Que le montant augmente à minima comme le trafic colis**

La direction a rejeté toutes nos demandes, alors que le trafic Colis a battu des records pendant le confinement de mars-avril, et qu'il faut s'attendre à une « peak période » exceptionnelle. Autant dire que les caisses ne sont pas vides et que la neutralisation du « challenge » aurait été un juste retour pour tous les agents du colis qui ont travaillé dur et qui vont encore trimmer en cette fin d'année.

**Face à la situation nous réaffirmons la nécessité d'une prime de 1000€, pour toutes et tous et sans conditions. Elle commence là, la vraie reconnaissance.**

## Nous ne devrions pas choisir entre santé et rémunération

### La direction sonne, elle aussi, 2 fois

Alors que 2 organisations syndicales (CFDT et le tandem CFE-CGC/CFTC) avait validé l'avenant scandaleux qui reconduisait à l'identique celui de 2019, la direction vient d'inviter à nouveau les OS à ce sujet.

Cela doit être l'occasion pour le personnel de se faire entendre et qu'on obtienne enfin des rémunérations qui nous permettent de vivre décemment. Le préavis de grève unitaire déposé pour la journée du 13 novembre 2020 sur la PFC de Douvrain est l'exemple à suivre pour obtenir satisfaction.

